

Santé en Suisse

# Les problèmes de l'ouïe et de la vue coûtent 10 milliards par an

Selon l'Observatoire suisse de la santé, qui publie une étude mardi, 8,4% de la population ne peut pas suivre une conversation normale sans appareil auditif.

Publié: 08.02.2022, 15h09



Les déficiences visuelles sont généralement considérées comme le plus grand mal, selon une étude de l'Observatoire suisse de la santé (photo d'illustration).

Keystone

En Suisse, 8,4% de la population entend si mal qu'elle ne peut pas suivre une conversation normale sans appareil auditif. Et 6,2% éprouvent des difficultés à lire un livre ou un journal même avec des lunettes. Ces handicaps coûtent 10 milliards de francs par an à la collectivité.

Les déficits sensoriels, en premier lieu auditifs et visuels, font partie des maladies qui réduisent le plus la qualité de vie. Les déficiences visuelles sont généralement considérées comme le plus grand mal, mais les personnes souffrant de déficience auditive se plaignent en moyenne plus souvent d'une qualité de vie réduite que celles qui ne voient «que» mal.

En effet, le manque de capacité auditive nuit à la communication et isole socialement. La déficience auditive est donc «plus préjuu-

cialable au bien-être» que la déficience visuelle, selon une étude réalisée par l'Observatoire suisse de la santé (Obsan) et dont les résultats ont été publiés mardi.

## **Les seniors entendent mal**

Les déficiences auditives et visuelles ainsi que les doubles handicaps sensoriels augmentent avec l'âge. C'est particulièrement vrai pour les déficiences auditives, un tiers des personnes âgées de 75 ans et plus étant malentendantes. Les hommes âgés sont beaucoup plus touchés par les déficiences auditives que les femmes. En revanche, les femmes âgées sont plus désavantagées que les hommes en ce qui concerne la vue.

La proportion croissante de personnes âgées dans la population totale a entraîné une augmentation des déficiences sensorielles au cours des 25 dernières années, surtout dans le domaine de l'audition, où les déficiences ont augmenté de 1,3%. En contrepartie, la mise à disposition des aides auditives a également augmenté au cours de cette période.

Parmi les personnes à la retraite, la proportion de celles qui portent un appareil a pratiquement doublé entre 1992 et 2017, passant de 7,1 à 13,8%. En conséquence, la part de personnes à la retraite souffrant d'une déficience auditive fonctionnelle a diminué de près d'un tiers durant cette période.

Cependant, en 2020, 5,5% de la population entendait encore mal, soit parce qu'elle ne possédait pas d'appareil auditif, soit parce que celui-ci ne permettait pas de remédier suffisamment à la déficience auditive.

## **Ressources**

Les personnes disposant de ressources sociales et économiques limitées tendent à être en moins bonne santé. Il en va de même pour les déficiences visuelles et auditives: la probabilité qu'une personne sans formation postobligatoire soit malentendante est environ deux fois supérieure à celle d'une personne diplômée du degré tertiaire (haute école ou formation professionnelle supérieure).

Le risque de déficience visuelle est presque trois fois plus élevé et la probabilité d'une double déficience sensorielle s'accroît encore plus fortement en termes relatifs. La situation est analogue si l'on considère le revenu du ménage: plus ce revenu est bas, plus la fréquence d'une déficience sensorielle est élevée.

## **Facteurs de risque**

La consommation de tabac, le diabète et l'exposition à des nuisances sonores sont des facteurs de risque bien connus dans l'apparition de déficiences auditives et visuelles. Il est possible que l'arthrite, l'hypertension, l'obésité ou des maladies cardiovasculaires aient également des effets négatifs sur l'ouïe et la vue.

Selon l'Obsan, des troubles psychiques et des problèmes de mé-

moire sont nettement plus fréquents chez les personnes souffrant d'une déficience que chez celles dont l'ouïe et la vue sont intactes.

Ces déficiences font peser une charge considérable sur l'ensemble de la société: selon des estimations, les coûts annuels s'élèvent à 7 milliards de francs pour les déficiences visuelles et entre 3,8 et 6,7 milliards de francs pour les déficiences auditives.

Les coûts immatériels et indirects, sous forme de pertes de productivité économique, du travail d'assistance non rémunéré des proches et de détérioration de la qualité de vie, dépassent de loin les coûts médicaux directs.

## Augmentation

Compte tenu du vieillissement de la population, la prévalence des déficiences auditives et visuelles continuera de s'accroître en Suisse et leurs coûts pourraient suivre la même évolution.

L'augmentation des coûts n'est toutefois pas inexorable. Il est possible d'exercer une influence sur leur montant à travers la prévention, le dépistage précoce, des traitements efficaces et des moyens de réadaptation (incluant une large mise à disposition d'appareils auditifs).

Enfin, assurer une prise en charge adéquate aux personnes concernées permet d'atténuer les effets négatifs sur l'activité professionnelle et sur la qualité de vie.

ATS

Publié: 08.02.2022, 15h09

Vous avez trouvé une erreur? [Merci de nous la signaler.](#)



Dernières nouvelles

## Un condensé des grands titres qui font ou ont fait l'actualité.

E-Mail

S'abonner à la newsletter

En cliquant sur "S'inscrire" vous confirmez être en accord avec nos CGV et avoir pris connaissance de notre déclaration de confidentialité.

### THÈMES

Suisse Santé

2 commentaires

## ARTICLES EN RELATION



Santé publique

### Une personne sur 4 souffrira de problèmes d'audition en 2050

Se protéger du bruit, surveiller les médicaments nocifs pour l'oreille et adopter une bonne hygiène sont recommandés pour éviter les pertes auditives.

02.03.2021



[La une](#)

[E-paper](#)

[Archives du journal](#)

[Impressum](#)

[CGV](#)

[Politique de confidentialité](#)

[Abonnements](#)

[Contact](#)

Tous les Médias de Tamedia

© 2022 Tamedia. All Rights Reserved